

SÉCURITÉ RALLYE

FFSAI

AMIS SPECTATEURS,
LES SEULS
ENDROITS
AUTORISÉS
SONT
MATÉRIALISÉS
PAR DU VERT*
SUIVEZ LES FLÈCHES !



1 - Accès par départ ES : - en voiture jusqu'à 2h avant départ 1er concurrent
- à pied jusqu'à 1h avant départ 1er concurrent (3,4km)

2 - Accès depuis le Poujol-Sur-Orb: D 908

A Tarassac, quitter la D14, suivre piste DFCI via Col des Parties

(Véhicules 4x4 recommandés - Camping car interdit)

Suivre les panneaux ACCÈS ZONE PUBLIC jusqu'à Plaussenous



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ROUTE FERMÉE à : 1er PASSAGE

Dimanche 10 mars

INFORMATIONS

Positionnement G P S

43°33'10.64" N 3°01'49.78" E

Accessible: à toute heure
par piste DFCI

Accès PMR: OUI

Toilettes: NON

Restauration: NON

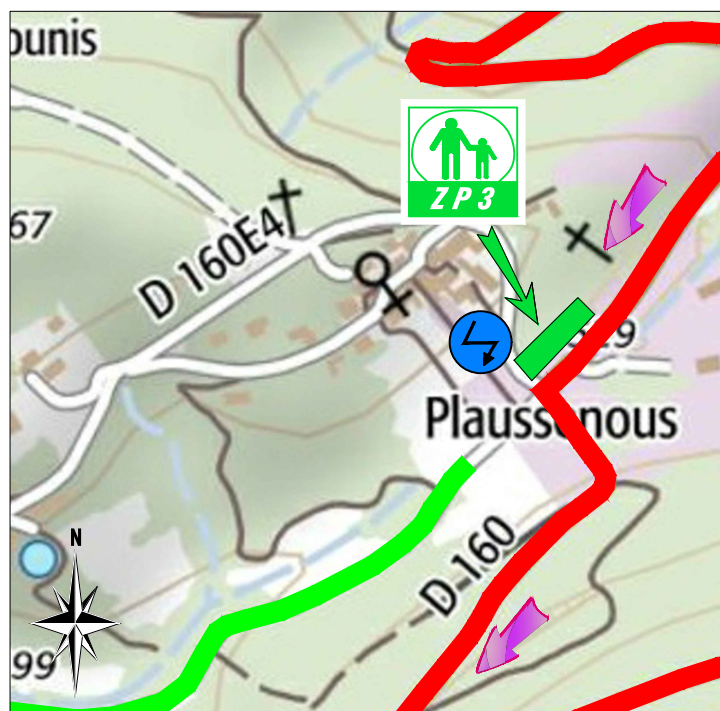
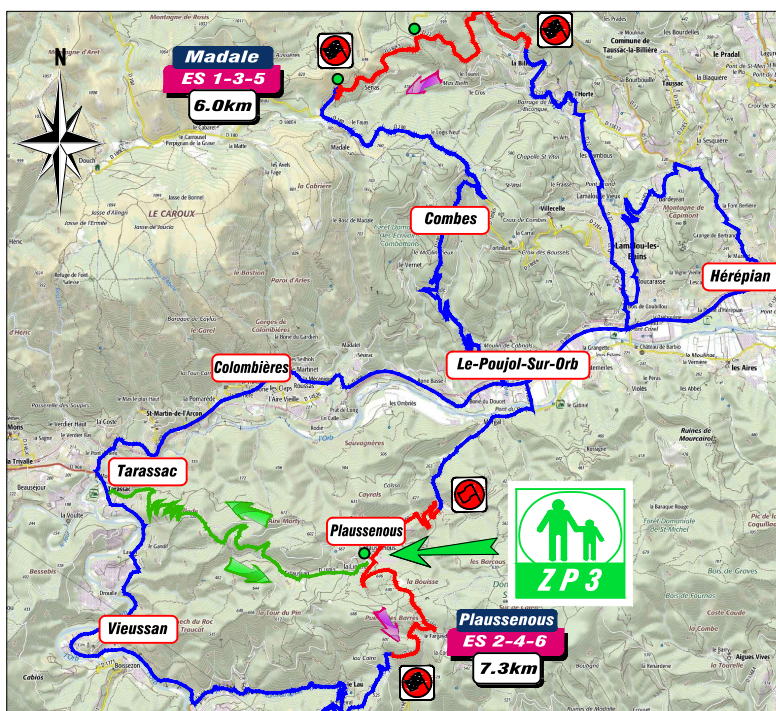
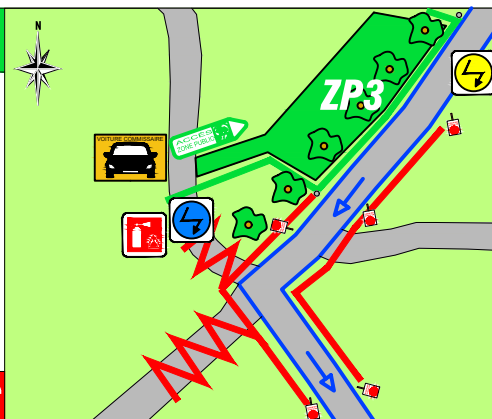
Les feux sont strictement interdits

8h00

ES2:10h25

ES4:13h35

ES6:16h45



Extrait de l'article R331-45 du code du sport modifié par Décret n°2017-1279 du 9 août 2017 - art. 24:

Le fait pour tout spectateur d'une manifestation de contrevenir aux indications par l'organisateur technique conformément à l'article R. 331-21 et mettant en oeuvre les mesures de sécurité édictées en vertu de l'article R. 331-26 est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135€).